

## **Centre des congrès...d'autres solutions existent.**

Alors que nous continuons à recueillir de très nombreuses signatures sur notre pétition (5.000, à ce jour) et pendant que nous préparons un rassemblement prévu le Dimanche 18 Septembre, nous apprenons par la parution d'un article de l'Essor Savoyard daté du 8 Septembre 2011 que d'autres sites pourraient « faire l'affaire ».

Se réjouir serait prématuré, ne pas réagir est impossible. Si il n'insiste pas suffisamment sur la gabegie que constitue le choix d'implantation actuel de cet équipement, cet article confirme la pugnacité de tous ceux qui s'opposent à ce projet, mais aussi la fragilité des arguments de ceux qui le défendent.

Nous ne répéterons jamais assez que ce projet piétine l'esprit de la Loi Littoral que nous chérissons tous.

Nous n'insisterons jamais assez sur le coût faramineux qui pèsera lourdement sur les finances de la C2A, au détriment d'autres projets sur d'autres communes partenaires.

Nous n'alerterons jamais assez sur les projets futurs qui risquent de transformer à tout jamais le visage populaire et bon enfant de ce secteur.

Ne pas le voir est possible, ne pas vouloir l'entendre serait suspect. Le texte de notre pétition est très clair, nous n'en retirons pas un mot.

Si la réelle nécessité de ce Centre des congrès reste à prouver, chacun s'accorde à dire que les bénéfiques seront minimales, en terme d'emplois et de capacités d'accueil, comparativement à l'actuel centre de l'Impérial. Quant aux coûts de ce type de projets, chacun sait qui les supportera, les premières estimations sont effarantes, pensons juste un instant à tout ce que nous pourrions faire d'autres avec de telles sommes...

Quel que soit le site finalement retenu, de Balleydier aux Haras, de la Préfecture à Cap Périaz, ou de Vovray aux Glaisins, nous formulons le souhait que la Loi Littoral soit respectée, que les coûts pour la collectivité soient limités, que l'accès au lieu par les transports en communs soit assuré de manière conséquente.

En ce qui concerne la presqu'île d'Albigny, nous exigeons l'abandon de tous projet d'urbanisation, et nous formulons le vœu de l'ouverture au public du parc de la Villa « Le Sud ».

Nous serons attentifs au prochain conseil d'Agglomération, et appelons à un rassemblement le **Dimanche 18 Septembre 2011 à 11h00 sur la presqu'île d'Albigny(\*)**.

Ce rassemblement sera suivi d'un pique-nique avec ceux qui le souhaitent et une action symbolique permettra à chaque participant de signifier visuellement son soutien à notre action.

**Communiqué Commun : Association Lac d'Annecy Environnement, Amis de la Terre 74, Cyclamen, FRAPNA, Pax Christi.**

(\*) De nombreuses personnalités seront présentes (dont : M. Astorg, M. Bosson, M. Duperthuy, M. Metral-Boffod, M. Pasquier, M. Reinier-Machenaud,...) et nous invitons toutes les associations soucieuses du respect de la Loi Littoral à entrer en contact avec nous afin de rejoindre officiellement notre collectif.